



# Attestation scolaire de sécurité routière 2 / session unique de rattrapage

publié le 16/04/2015

## ASSR2 session de rattrapage

---

### Descriptif :

Une session unique de rattrapage en vue de l'obtention de l'ASSR 2 est programmée le vendredi 24 avril 2015 de 13h30 à 14h10 en salle 212.

---

Une session **unique** de rattrapage en vue de l'obtention de l'ASSR 2 est programmée le vendredi 24 avril 2015.

L'ASSR2 vous sera demandée par l'auto-école pour l'inscription aux épreuves théoriques du permis de conduire.

Les élèves concernés sont :

- ▶ les élèves qui ont eu moins de 10/20 à la première épreuve d'ASSR2
- ▶ les élèves absents à la première épreuve d'ASSR2

Ces élèves ont reçu une convocation individuelle.

Des outils sont à votre disposition pour vous entraîner :

<http://preparer-assr.education-securite-routiere.fr/>

L'équipe de direction

---



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.